

# Approbation du Plan bien vieillir à Montpellier

en vue de la candidature au label Ville Amie des Aînés

Séance ordinaire  
du mardi 18 juillet 2023  
affaire 002



EN ROUTE  
VERS LE LABEL



# Le vieillissement de la population : prochain défi démographique

Decade of Healthy Ageing  
2020-2030

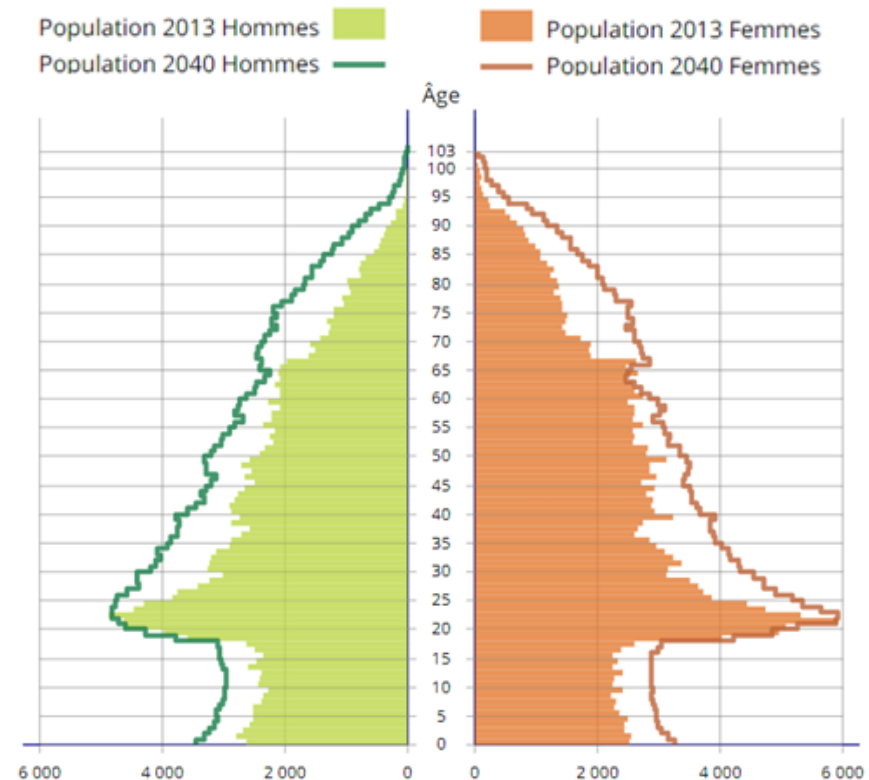


Pour un vieillissement en bonne santé :  
« un état de bien être complet physique,  
mental et social »



Aujourd'hui à Montpellier :

- 55 000 habitants de +60 ans
- 60% de femmes
- 1/3 des seniors vit seul
- ces 10 dernières années, +41 % pour les +85 ans soit 3 fois plus vite que la population globale
- d'ici 2040, + 50% de seniors
- une répartition par quartier allant du simple au double
- chaque année 1/4 des nouveaux arrivants a plus de +60ans



# Une vision à 360° du vieillissement

Prendre en compte les besoins des seniors d'aujourd'hui et de demain



Améliorer la **qualité de vie** et la **sécurité de tous** en rendant l'espace public aux habitants

Une **politique publique transversale** :

- Promouvoir une politique inclusive
- Permettre un vieillissement actif
- Lutter contre l'âgisme et favoriser la non-discrimination
- Faciliter l'accès à l'information face à la fracture numérique
- Lutter contre l'isolement
- Favoriser un environnement bienveillant qui accompagne la perte d'autonomie



# Faciliter le parcours seniors en associant les acteurs et les usagers

Pour limiter les risques de rupture de parcours des seniors

- Faciliter l'accès à l'information et améliorer la diffusion de l'information
- Accompagner les accueils pour une meilleure orientation des seniors



- Faciliter le repérage des fragilités
- Faire de Montpellier un acteur stratégique sur les questions de la longévité
- Encourager la participation citoyenne des seniors
- Faciliter l'accès au numérique et lutte contre la fracture numérique



**Et dès 2023 :**

Une démarche **d'aller vers** les publics pour renforcer l'accès aux droits des seniors

# Construire une ville adaptée en diversifiant les formes d'habitats

96 % des seniors de +60 ans et + 75% des + 90 ans souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile



- Intégrer la dimension du vieillissement dans la politique d'aménagement de la ville et dans le cadre des projets de transformation urbaine et sociale des quartiers Mosson et Cévennes et le dispositif ANRU2 la question du vieillissement
- Faciliter l'adaptation des logements
- Promouvoir de nouvelles formes d'habitat et favoriser le vivre ensemble et le lien intergénérationnel
- Faciliter l'accès au parc social

Dès 2023 il s'agit de favoriser les nouvelles formes de soutien et de solidarité sur le territoire avec :

- Mise en place de **colocations intergénérationnelles** avec ACM Habitat / CRIJ
- Mise en place de **colocations étudiantes solidaires** avec ACM Habitat / AFEV ou encore au sein des EHPAD du CCAS de Montpellier
- Développement de l'**habitat inclusif** notamment au sein de la future ZAC de la Cité Créative
- Démarrage des travaux de la future **résidence seniors** quartier Pompignane avec ACM Habitat



# Construire une ville adaptée en facilitant le cheminement à travers la ville

Les mobilités : une clef dans le maintien du lien social et l'accès à tous les services pour éviter l'isolement

- Sécuriser les déplacements
- Faciliter l'accès aux transports en commun pour les seniors
- Faciliter les mobilités douces
- Mieux prendre en compte les besoins des seniors dans la définition des mobilités et valoriser leur expertise d'usage dans le plan des mobilités



**Dès 2023** la sécurisation des déplacements des seniors passe par :

- La mise en place de la **brigade des transports** et la **brigade des nouvelles mobilités**
- La création d'axes structurants pour les vélos pour sécuriser les déplacements à vélo et piétons
- Des actions de **prévention routière** au sein des MPT et des clubs de l'Age d'Or





# Vivre sa ville tout au long de sa vie en accédant à une offre de loisirs et de culture



+1/3 des +65 ans à Montpellier vit seul

Une priorité : favoriser le lien social et intergénérationnel à travers l'offre de loisirs et de culture

- Faciliter l'accès à la culture pour les seniors et multiplier les actions d'aller vers
- Développer les partenariats entre les acteurs culturels et médico-sociaux pour favoriser l'accès des publics empêchés à la culture
- Faciliter l'accès aux loisirs
- Faciliter l'accès aux activités physiques et promouvoir l'activité physique adaptée



## Dès 2023 :

- Multiplication des bilans et ateliers **prévention des chutes** par le CCAS en partenariat avec le CHU / UFR STAPS
- Inauguration en juin d'un **tiers lieu culturel** au sein de l'EHPAD Françoise Gauffier en créant **Pass'Âge des arts**
- Une **candidature inclusive** de Montpellier Capitale Européenne de la Culture prenant en compte le besoin des seniors et des publics empêchés

# Vivre sa ville tout au long de sa vie en préservant sa santé comme un état de bien-être complet

L'enjeu n'est plus de gagner des années d'espérance de vie mais de mieux vivre ces années gagnées

Montpellier a signé son **Contrat Local de Santé** le 19 octobre 2022 qui doit aussi permettre pour les seniors de :

- Faciliter l'accès aux soins pour tous
- Renforcer les actions de prévention
- Multiplier les actions d'aller vers





# Un objectif global, universel et intergénérationnel



**Une ville inclusive, solidaire, fraternelle et intergénérationnelle**



- Valoriser l'utilité sociale des seniors
- Engager Montpellier dans une démarche Ville Amie de tous les Ages
- Aménager des espaces de rencontre pour favoriser le vivre ensemble et rendre l'espace public aux usagers

**Et dès 2023 rénover le Parc Tastavin en concertation comme un modèle de parc intergénérationnel avec :**

- Des zones de rencontre, un espace de convivialité et une aire de pique-nique avec un mobilier urbain adapté aux enfants et aux seniors
- Une place du marché comme un lieu de vie
- Des zones d'ombrage, l'implantation de fontaines à eau et sanitaires
- Un cheminement de santé et une aire de jeux universels et inclusifs

